



## « A qui profitent les océans ? Les enjeux du plateau continental et de la zone internationale »

**Mercredi 18 janvier 2017 à 15h30**

### **Conférence grand public du Centre Ifremer Bretagne**

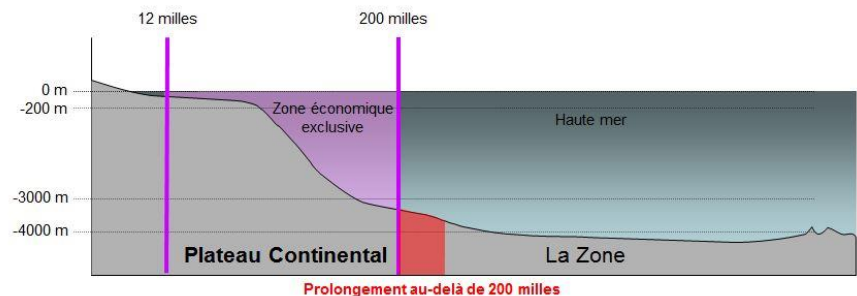
Par Benoît Loubrieu et Walter Roest de l'unité de recherche Géosciences Marines,  
Centre Ifremer Bretagne

**Dans le cadre de son cycle de conférences grand public, le Centre Ifremer Bretagne propose la conférence « A qui profitent les océans ? Les enjeux du plateau continental et de la zone internationale » par Benoît Loubrieu, ingénieur et Walter Roest, géophysicien et membre de la Commission des Limites du Plateau Continental à l'ONU.**

Au-delà de l'horizon visible depuis les plages, très au large vers les grands fonds océaniques, deux grands domaines régissent l'espace marin : le plateau continental qui s'étend au-delà des 200 milles lorsque l'Etat côtier peut prouver le prolongement naturel de son territoire terrestre, et la zone internationale au-delà des juridictions nationales. Ces deux domaines, qui concernent le sol et le sous-sol marin, sont au cœur de la gestion future des ressources minérales des océans.

Le plateau continental est un enjeu majeur pour la France, qui dispose d'un

domaine maritime de tout premier ordre. Depuis près de 15 ans, la France s'est ainsi engagée, avec le programme Extraplac piloté par l'Ifremer, comme beaucoup d'autres états, auprès de la Commission des Limites du Plateau Continental des Nations Unies (basée à New York) qui encadre le processus de délimitation du plateau continental au-delà des 200 milles marins. En 2015, par décret, la France a ainsi renforcé sa souveraineté maritime en étendant de plus de 500 000 km<sup>2</sup> les limites de son plateau continental sur quatre zones outre-mer. D'autres dossiers déposés par la France sont en cours d'examen : la région de La Réunion, l'Archipel de Crozet et les îles Saint Paul et Amsterdam, parties intégrantes des Terres australes et antarctiques françaises. Plus au large du plateau continental, les fonds de mer représentent 50 % de la surface de la planète, et leurs ressources sont gérées par l'Autorité Internationale des fonds marins.



En savoir plus : [www.extraplac.fr](http://www.extraplac.fr)

Les conférences grand public du Centre Ifremer Bretagne ont lieu un mercredi par mois à 15h30 (durée : environ 1h-1h30). [Programme des conférences.](#)

#### **Entrée libre et gratuite**

Adresse : Centre Ifremer Bretagne - salle de conférences Lucien Laubier (216 places)  
1625 route de Sainte-Anne, 29280 Plouzané  
Contact : service communication – 02 98 22 40 07 – francoise.even@ifremer.fr

Les conférences sont filmées et mises en ligne sur la web TV de l'Ifremer :  
[www.ifremer.fr/webtv/Conferences](http://www.ifremer.fr/webtv/Conferences)